



extramuros

Des jeux de toutes les couleurs

→ Bertrand Delanoë
Maire de Paris

En mai dernier, notre collectivité a annoncé sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2012. Ce projet se traduit par l'engagement de tous les acteurs concernés : l'État, la Région Ile-de-France, les départements, les communes, notamment par l'intermédiaire de l'Association des Maires d'Ile-de-France, et bien sûr le mouvement sportif, tous représentés au sein du Groupement d'intérêt public "Paris-Ile-de-France 2012", chargé d'élaborer le dossier de candidature.

Nous rêvons de Jeux simples, écologiques, festifs et fraternels, loin de tout gigantisme et de toute arrogance. Des Jeux "de toutes les couleurs", où puissent se rencontrer les idéaux de l'olympisme et les valeurs qui forgent l'identité de Paris.

Ce défi, Paris entend le relever avec l'ensemble des communes et des collectivités qui l'entourent. Ainsi, plusieurs sites de compétition seront implantés hors de la capitale, à commencer bien sûr par le prestigieux écrin du Stade de France, qui, à Saint-Denis, accueillera les épreuves d'athlétisme. Nous ne concevons ces Jeux qu'inscrits au cœur de la région, de sa vitalité et des

pratiques de ses habitants. Précisément, le choix des sites se fera via le GIP en concertation avec les collectivités concernées, sur un seul et unique critère : celui de présenter au Comité international olympique le projet le plus performant.

L'ambition olympique constitue d'évidence une opportunité pour donner un coup d'accélérateur à certains projets d'aménagement urbain, développer les transports entre Paris et les communes qui l'entourent, dynamiser la pratique du sport à Paris et en Ile-de-France mais aussi pour partager un moment de fête et de convivialité exceptionnel.

Je souhaite donc que chacun, élu local, sportif, décideur économique, responsable associatif, accepte d'investir son énergie et son talent au nom d'un défi qu'ensemble, nous pouvons relever. Car nous sommes candidats pour gagner.

Dans la compétition, exigeante, qui nous opposera à d'autres métropoles internationales, je suis convaincu que cette coopération régionale peut constituer un atout décisif. Je compte donc sur vous pour avancer sur la voie d'un succès que nous espérons tous. ♦



Sommaire

Les coopérations s'ouvrent à l'ouest

La coopération en marchant ▷ 2

Au bonheur des livres

Actualité ▷ 3



© Eric Garault

La Seine joue les traits d'union entre Paris et le Val-de-Marne

Dossier ▷ 4-5



© CG 94

Paris et les banlieues : pour une histoire partagée

Annie Fourcaut,
professeure d'histoire contemporaine
Réflexion ▷ 6-7

Budapest et le désert hongrois

Michel Carmona, professeur de géographie et aménagement
Vu de... Budapest ▷ 8

Lectures



Paul Chemetov

Un architecte dans le siècle

Un architecte dans le siècle

Comme l'annonce le titre, le recueil des textes de Paul Chemetov retrace les grands débats autour de l'architecture depuis les années 60 (le premier texte est de 1964). Chemetov, dont le premier bâtiment date de 1961, a toujours manié la plume et le crayon dans un même mouvement, et pensé sa pratique professionnelle tant au regard des enjeux des projets que de l'époque. Les textes, illustrés de projets, sont courts, vifs et précis (souvent d'une actualité persistante), complétés d'un préambule plus introspectif.

L'ensemble montre une morale constructive formée tôt, confrontée peu à peu aux échelles de l'urbanisme et de la ville entière. L'engagement critique de Chemetov est autant celui du citoyen que du constructeur, nourri d'une conscience des origines (les Beaux-Arts, le père typographe), d'expériences collectives (la belle aventure de l'AUA, l'enseignement à l'école des ponts), d'un riche terreau de culture qui est notre patrimoine collectif : en tout ceci, il nous concerne.

Paul Chemetov, *Un architecte dans le siècle*, collection architectes, éditions du Moniteur, Paris, 2002, 464 p. 37 €

Les coopérations s'ouvrent à l'ouest

Paris a signé avec Vanves, le 5 juin 2003, le premier protocole de coopération concernant le département des Hauts-de-Seine.



© Mairie de Paris / Henri Garat

Au premier plan : Bertrand Delanoë, Maire de Paris et Bernard Gauducheau, Maire de Vanves. A gauche : Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris et Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France. André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, avec qui une collaboration semblable sera entérinée le 12 septembre, était venu en voisin.

Accueillant les élus parisiens dans les salons de l'hôtel de ville, Bernard Gauducheau, le Maire de Vanves, s'est réjoui de voir « pour la première fois un Maire de Paris venir à nos qualités dans sa commune. » Il a également manifesté son

accord avec « cette façon de faire de la politique » qui consiste à partager expertises et projets sur les sujets d'intérêt commun.

Vanves et Paris n'en manquent pas, puisque l'arrivée de la ligne de tramway T2 à la porte de Versailles, le réaménagement des trois portes partagées (La Plaine, Brancion et Vanves) et la réduction des nuisances pour les riverains du parc des expositions sont au cœur de ce document de travail. « Quand les habitants de banlieue se déplacent mieux, ça va mieux aussi dans Paris, en termes de circulation et de pollution » a souligné Bertrand Delanoë.

Afin de multiplier ces collaborations, le protocole prévoit également un échange d'expériences et de savoir-faire dans les secteurs jeunesse, action sociale, politique culturelle, démocratie locale, formation des agents communaux et développement de la prévention et de la sécurité. Le pilotage de ce dispositif sera assuré par un comité rassemblant les élus des deux collectivités, un comité technique étant chargé de leur mise en œuvre. ♦

Le tour des protocoles

Rapide tour d'horizon des signatures effectives ou à venir.

(92)

Hauts-de-Seine
Clichy-la-Garenne

↘ Approuvé par le Conseil du 17^e arrondissement de Paris.
↘ Adopté par le Conseil municipal de Clichy-la-Garenne le 24 juin 2003 et le Conseil de Paris le 8 juillet 2003.

↘ La signature officielle entre Bertrand Delanoë et Gilles Catoire se déroulera à l'automne 2003.

Issy-les-Moulineaux

↘ Approuvé par le Conseil du 15^e arrondissement de Paris. ↘ Adopté par le Conseil municipal d'Issy-les-Moulineaux le 3 avril 2003 et le Conseil de Paris le 28 avril 2003. ↘ La signature officielle entre Bertrand Delanoë et André Santini se déroulera le 12 septembre 2003 à la mairie d'Issy-les-Moulineaux.

Vanves

↘ Approuvé par les Conseils des 14^e et 15^e arrondissements de Paris.
↘ Adopté par le Conseil municipal de

Vanves le 26 mars et le Conseil de Paris le 28 avril 2003. ↘ Signature de Bertrand Delanoë et Bernard Gauducheau le 5 juin 2003 à la mairie de Vanves.

(93)

Seine-Saint-Denis
Montreuil

↘ Approuvé par le Conseil du 20^e arrondissement de Paris. ↘ Adopté par le Conseil municipal de Montreuil le 31 janvier et le Conseil de Paris le 19 mars 2002. ↘ Signature de Bertrand Delanoë et Jean-Pierre Brard le 28 juin 2002 à la mairie de Montreuil.

Saint-Ouen

↘ Approuvé par les Conseils des 17^e et 18^e arrondissements de Paris. ↘ Adopté par le Conseil municipal de Saint-Ouen le 21 octobre et le Conseil de Paris le 10 décembre 2002. ↘ Signature de Bertrand Delanoë et Jacqueline Rouillon le 5 mars 2003 à la mairie de Saint-Ouen.

(94)

Val-de-Marne
Conseil général

↘ Adopté par l'assemblée départementale du Val-de-Marne le 26 mai 2003 et le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil général le 16 juin 2003.

↘ La signature officielle entre Bertrand Delanoë et Christian Favier se déroulera à l'automne 2003.

Nogent-sur-Marne

↘ Approuvé par le Conseil du 12^e arrondissement de Paris. ↘ Adopté par le Conseil municipal de Nogent-sur-Marne le 26 mai 2003 et le Conseil de Paris le 17 juin 2003. ↘ La signature officielle entre Bertrand Delanoë et Jacques J.P. Martin se déroulera à l'automne 2003.

L'ensemble des textes officiels est en ligne sur le site de la Ville de Paris : www.paris.fr
rubrique
la mairie/coopération Paris-banlieue

Au bonheur des livres

Chaque année, plus de 6 000 jeunes Parisiens se rendent au salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil. Depuis l'an dernier, la Ville de Paris a souhaité développer cette collaboration de fait en s'inscrivant officiellement dans la manifestation.

**SALON DU LIVRE
ET DE LA PRESSE JEUNESSE**
SEINE-SAINT-DENIS
Montreuil © Subespaces © 2003



© Belleville 2003 Photo : Ted Paczula / Illustration : Ded

Depuis sa création en 1984, le salon du livre de jeunesse (élargi depuis peu à la presse) fait événement dans le milieu de l'édition et auprès du large public, qu'il fédère autour de rencontres avec des auteurs, d'expositions, de débats et de concours. Parmi les 140 000 visiteurs de l'édition 2002, et sans tenir compte des visites en famille, on dénombre plus de 6 300 jeunes Parisiens, venus essentiellement dans le cadre scolaire, mais aussi avec des organismes comme la CAF, les centres d'animation ou des hôpitaux (lire ci-contre). Cette forte présence parisienne, rapportée au total des 30 000 visites scolaires, montre qu'en matière de fréquentation culturelle, les Parisiens savent se rendre « en banlieue » quand l'offre est attractive.

Et de ce point de vue, le salon propose une palette d'activités sans égal dans le registre de l'édition jeunesse : partie visible de l'activité du Centre de promotion du livre de jeunesse (CPLJ) qui l'organise, le salon ne doit pas masquer une mission de long terme qui ambitionne de développer l'accès aux livres pour les jeunes de tous âges, y compris les non-lecteurs que sont les enfants des crèches. Cet objectif, qui se décline en de nombreuses activités (publications, formation d'enseignants, de bibliothécaires et d'animateurs, ateliers d'écriture ou de création multimédia, débats avec des auteurs, circulation d'expositions...), a naturellement rencontré le projet de la municipalité parisienne qui vise à encourager fortement la lecture publique, notamment par la

modernisation des fonds et des équipements, et la création de bibliothèques dans les quartiers les moins bien dotés.

Des expositions à Paris

Dans cette logique, et dans le prolongement des partenariats noués avec la commune de Montreuil et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de la délégation de Pierre Mansat, la Ville de Paris s'est officiellement associée depuis l'an dernier à l'événement. Le Conseil de Paris a ainsi adopté une convention prévoyant le versement d'une subvention moyennant la mise à disposition de l'exposition phare de la saison pendant plusieurs mois. Les Parisiens pourront donc voir ou revoir Tendances Noir à l'automne dans certains centres d'animations (voir ci-dessous). La reconduction de ce partenariat sera bientôt proposée au vote des élus du Conseil de Paris. Outre qu'il permettra de conforter l'accueil des publics parisiens, il concernera également l'exposition sur les mangas, forme japonaise méconnue et souvent sous-estimée de bande dessinée, dont le salon 2003 se propose de nous faire découvrir les multiples facettes. ♦

1 Initié et financé par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le CPLJ est également subventionné par le Centre national du livre, les ministères de la Culture et de la Communication et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la mission ville de la préfecture, la région Ile-de-France.

2 Se reporter à la page 2 pour connaître l'actualité des protocoles de coopération.

3 Subvention versée par trois directions de la Ville de Paris : Affaires culturelles ; Jeunesse ; Décentralisation, Relations avec les Associations, les Territoires et les Citoyens.

L'exposition **Tendances Noir** sera présentée dans les centres parisiens d'animation :

- du 4 au 21 novembre 2003
au centre de la Poterne des Peupliers,
1 rue Gouthière, M° Porte d'Italie,
Tél. 01 45 88 46 68
- du 25 novembre au 13 décembre
au centre Reuilly, 19 rue Hénard,
M° Montgallet,
Tél. 01 40 02 06 60

La 19^e édition du salon

se déroulera du 26 novembre au 1^{er} décembre 2003 à la halle des expositions, 126-138 rue de Paris, à Montreuil-sous-Bois (métro Robespierre, ligne 9). Le Japon et l'amour seront respectivement le pays invité et le thème central.

Pour en savoir plus sur le CPLJ et le salon du livre et de la presse jeunesse :

www.salon-livre-presse-jeunesse.net

Des Parisiens au salon

Un atelier de bande dessinée dans le 19^e

Lancé à la rentrée 2001, l'atelier bande dessinée du centre d'animation Clavel est suivi par une dizaine d'adolescents de 13 à 16 ans. Lors de l'édition 2002 du Salon du livre et de la presse jeunesse, ils ont bénéficié d'une visite guidée, organisée par le centre et prise en charge par le personnel du salon. « L'objectif de cette sortie était de leur permettre de rencontrer des auteurs, de se faire dédicacer des livres et pour certains d'en acheter, explique Jacques Robino, directeur du centre Clavel, mais aussi qu'ils se rendent compte que cette activité, qui leur permet de s'exprimer, peut être aussi un métier. Ils voulaient en particulier rencontrer de jeunes auteurs, qui venaient de sortir leur premier album. L'intérêt de cette visite était l'accompagnement « sur mesure » que pouvaient proposer les animateurs du salon ».

Centre d'animation Clavel,
26 rue Clavel, M° Buttes Chaumont ou Pyrénées, Paris 19^e, Tél. 01 42 40 87 78.

Une sortie familiale

Animatrice en arts plastique à la caisse d'allocations familiales de Paris, Francine Rosenwald organise tout au long de l'année des activités et sorties culturelles pour les allocataires. Précédées ou suivies de moments d'échanges, ces initiatives visent à accompagner des personnes en difficulté sociale, culturelle ou linguistique, vers l'appropriation de lieux de culture. En 2002, ce sont ainsi une cinquantaine de parents et enfants des 10^e, 12^e, 13^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements qui sont venus par petits groupes au salon qui leur offre l'entrée, accompagnés de travailleurs sociaux avec lesquels Francine Rosenwald travaille étroitement.

« L'exposition *Tendances Noir* a bien plu à certains, précise-t-elle, ainsi que les animations comme les ateliers de créations d'histoires pour les enfants. Evidemment, faire venir des mamans avec des enfants en bas âge, parfois en poussette, demande une bonne organisation compte tenu de l'affluence très importante. Mais même si parfois certains sont frustrés du peu de temps dont ils disposent, les gens sont très preneurs de ce genre de sorties. » ♦



La Seine joue les traits d'un

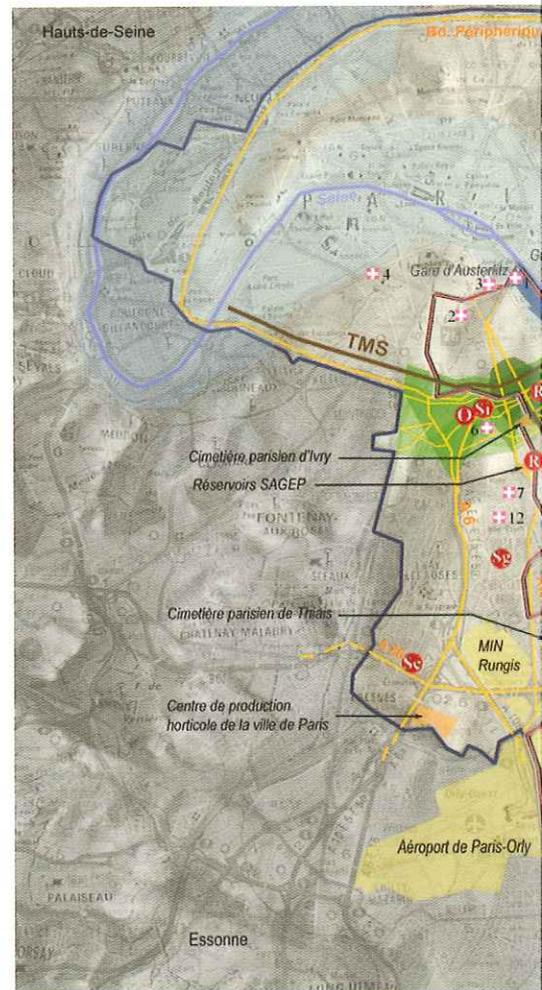
Première du genre en France, la conférence Paris-Val-de-Marne fixe un cadre juridique dans lequel les deux départements de leurs territoires. La signature officielle du protocole, ainsi que la première réunion, se dérouleront à l'automne.

Les territoires de Paris et du Val-de-Marne partagent à l'évidence un certain nombre de fonctions, d'atouts et de handicaps qui ont conduit les exécutifs des deux collectivités à souhaiter une gestion concertée de cet espace commun. Le protocole, qui servira de plan de travail à la conférence, a été élaboré pendant plus de six mois sous l'impulsion de Pierre Mansat, à partir d'un audit copiloté par les deux départements¹. Articulé autour de trois axes, il s'appuie sur les identités parisienne et val-de-marnaise et sur les éléments de liaison spécifiques qui les rattachent.

L'harmonisation des transports, la qualité environnementale des emprises liées aux services urbains partagés et la maîtrise du foncier en constituent ainsi le premier volet. Dans l'objectif affiché « d'améliorer la vie quotidienne des Parisiens et des Val-de-Marnais », le second volet porte sur le renforcement de la cohésion sociale, la démocratie locale, la santé, la recherche et la culture.

Enfin, la Seine, qui traverse les deux départements, est le support de nombre d'activités industrielles, logistiques, touristiques qui marquent les paysages. Le fleuve est ainsi au centre du 3^e volet, qui vise à valoriser au mieux ce trait d'union au bénéfice des territoires qui composent la vallée et des populations qui l'occupent. C'est d'ailleurs par la Seine, avec la visite de Bertrand Delanoë au Festival de l'Oh ! en mai 2001, que le rapprochement entre les deux départements avait fait ses premiers pas ; une nouvelle étape a été franchie depuis avec la participation de Paris à l'événement en 2002 et 2003. ♦

(1) Pour en savoir plus sur la méthode d'audit utilisée, reportez-vous au site Internet www.paris.fr
rubrique : la mairie/coopération Paris-banlieue



Une organisation favorisant l'échange

Prévue par le code général des collectivités territoriales (article L 5 411-2), la forme de la conférence inter-départementale permet une grande souplesse d'organisation. Coprésidée par Bertrand Delanoë et Christian Favier ou leurs représentants, celle mise en place par Paris et le Val-de-Marne sera composée de 20 élus désignés à parité par les deux assemblées (parisienne et val-de-marnaise) et comportant des représentants de l'opposition. En fonction des sujets traités, pourront être invités des représentants d'autres institutions (RATP, Port Autonome, associations de développement...) ou collectivités (communautés d'agglomération), des experts et des responsables de services parisiens et val-de-marnais.

Les élus désignés par le Conseil de Paris pour siéger à la conférence sont :

→ **Bertrand Delanoë**, maire de Paris ; **Danièle Auffray**, adjointe au maire chargée des nouvelles technologies et de la recherche ; **Denis Baupin**, adjoint au maire chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie ; **Jean-Pierre Caffet**, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'architecture ; **Pierre Mansat**, adjoint au maire chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France ; **Christian Sautter**, adjoint au maire chargé du développement économique, des finan-

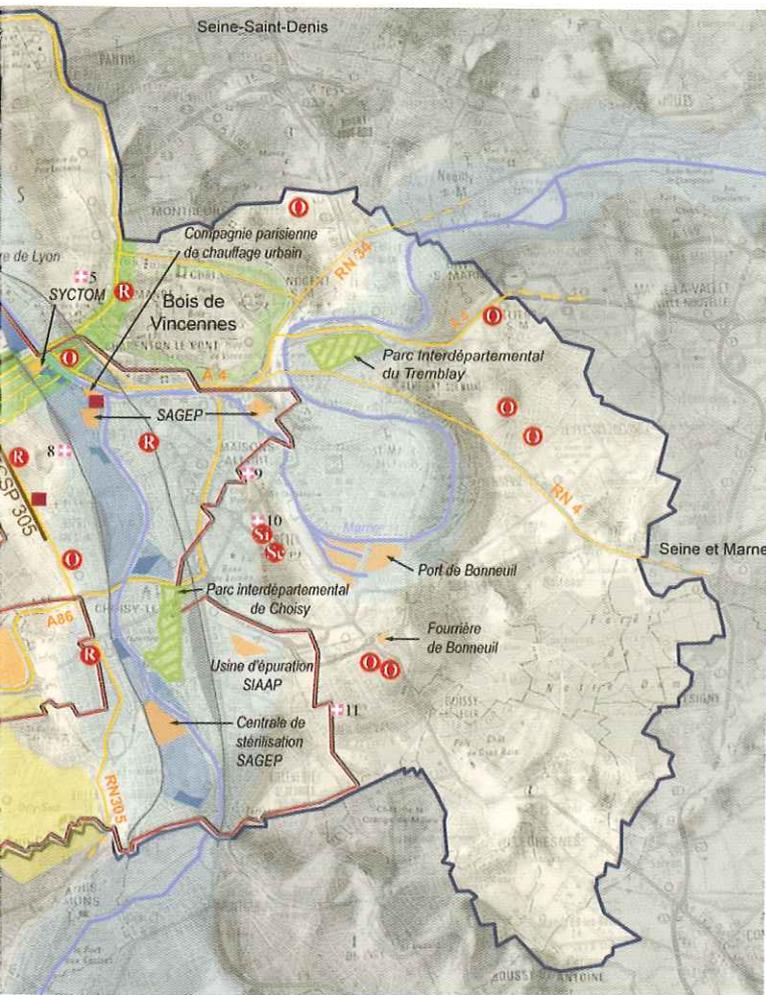
ces et de l'emploi ; **Gisèle Stievenard**, adjointe au maire chargée de la solidarité et des affaires sociales ; **Nicole Catala**, **René Le Goff**, **Jean-François Pernin** et **Patrick Trémège**, conseillers de Paris.

Pour le Val-de-Marne, les élus membres de la conférence sont :

→ **Christian Favier**, président du Conseil général du Val-de-Marne ; **Alain Desmarest**, 1^{er} vice-président chargé de la santé, de la prévention, de la petite enfance et de l'enfance ; **Laurent Garnier**, vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de

l'emploi et de l'action économique, des affaires patrimoniales et foncières ; **Pascal Savoldelli**, vice-président chargé des finances, des affaires juridiques, du service public territorial, du personnel des services départementaux, et des systèmes d'information ; **Roger Tisseyre**, vice-président chargé de la voirie, de la circulation et des transports ; **Jean-Marie Bretilon**, **Jean-Jacques Bridey**, **Roger Guillemard**, **Jacques J.-P. Martin**, **François Philippon** et **Jean-Michel Seux**, conseillers généraux. ♦

ements entendent dialoguer sur la base de leurs intérêts respectifs et communs, pour améliorer la gestion



Plan de travail pour 2004

source : carte IGN 1999
"Le relief de l'Île-de-France" 1/100 000
conception : ADEPRINA - Juliette Gosset

Gérer l'espace sur les territoires

- Interface
- Périphérique, autoroute, RN
- Voies parallèles au périphérique
- Projets de transport en commun

- Constitution d'un état des lieux des voies parallèles au périphérique
- Etude des conséquences du TMS (tramway des marchés sud) sur le trafic routier en Val-de-Marne
- Etude des connexions TMS/TCSP (transport en commun en site propre) RN305 / Bibliothèque - Les Ardoines

Emprises liées aux services urbains

- Mise en commun des recensements et élaboration de scénario d'évolution des emprises liées aux services urbains

Pôles d'activité Olry - Rungis

Parcs inter-départementaux

- Gestion concertée des parcs interdépartementaux
- Contribution à la réalisation d'un réseau interdépartemental de circulations douces
- Groupe de travail d'accompagnement de la révision du SDRIF
- Groupe de travail sur les liens Paris / Orly
- Réalisation d'une carte Paris / 1^{er} couronne

Renforcer la cohésion sociale

Sites d'art contemporain

- Rapprochement des conservateurs du fonds municipal d'œuvres d'art contemporain de la ville de Paris (à Ivry) et du musée départemental d'art contemporain du Val-de-Marne (à Vitry)

Ensembles immobiliers situés et gérés par des bailleurs sociaux parisiens en Val-de-Marne

O : OPAC R : RIVP Si : SIEMP Sg : SGIM Se : SEMIDEP

- Recollement des données sur les ensembles immobiliers situés en Val-de-Marne et gérés par des bailleurs parisiens
- Analyse des peuplements
- Mise en place d'un groupe de travail

Sites hospitaliers

1 Pitié Salpêtrière 2 Broca 3 La Collégiale 4 Necker 5 A. Troussot 6 Bicêtre
7 P. Brousse 8 C. Foix 9 heures Mondor 10 A. Chenevier 11^e. Roux 12 g. Roussy

- Groupe de travail sur les coopérations en matière de santé (périnatalité, pôle de recherche Charles Foix)

- Participation de Paris au Festival de l'Oh !
- Participation du Val-de-Marne à l'opération Paris Quartiers d'été

Affirmer le rôle fédérateur de la vallée de la Seine

Vallées de la Seine et de la Marne

Entre-deux ferroviaire

Zones industrielles

ZAC

Du nord au sud : Paris Rive Gauche, Port d'Ivry, Bord de Seine, Port à l'Anglais, Val de Seine, Le Port, Les Voeux de Saint-Georges

Périmètre Seine Amont

- Réflexions préalables à la mise en place d'une charte environnementale sur les territoires de la Vallée de la Seine
- Groupe de travail sur les échanges autour de la vallée de la Seine
- Identification des éléments de complémentarité entre Paris-Rive Gauche et Seine Amont en matière économique notamment
- Organisation d'une rencontre entre les acteurs de l'emploi
- Coordination des agences de développement
- Coordination du Comité Départemental de Tourisme et de l'Office de Tourisme

Paris et les banlieues : pour une

La coopération entre Paris et les collectivités territoriales d'Ile-de-France doit s'accompagner d'une réflexion sur leur histoire commune, afin de comprendre les étapes de la constitution du territoire francilien.

→ **Annie FOURCAUT** est professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, et directrice du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle / UMR 8058 du CNRS.

L'état des lieux historiographique montre une histoire en morceaux, faite à partir de ce qui sépare ; l'histoire de Paris est toujours distincte de celle de la banlieue ou plus exactement l'histoire des banlieues est présentée comme une annexe de l'histoire de la capitale. En banlieue triomphe l'histoire communale. Cette parcellisation est vraie de la production académique comme de l'histoire locale, produite par des amateurs érudits ou sur commande municipale ; la monographie communale est un monument aux morts virtuel, exaltant un patriotisme de clocher.

Les élus, les acteurs locaux et associatifs se jettent dans une politique de préservation du patrimoine, qui fait conserver et réhabiliter les moindres restes de l'ère industrielle : jardins maraîchers, usines, guinguettes, maisons du peuple ou architecture vernaculaire. En regard, Paris constitue la scène où se joue l'histoire nationale, de la Révolution française à la Commune, puis de la descente des Champs-Élysées le 26 août 1944 par le général De Gaulle jusqu'à mai-juin 68. Le local y est un impensé, remplacé par la mythologie du quartier, voire du village.

La capitale d'un état très centralisé jusqu'aux lois de 1982-1985 pèse d'un poids symbolique énorme dans l'imaginaire français, structuré d'abord par un rapport Paris-province, né sous l'Ancien régime, puis dans une relation Paris-banlieue qui vient compliquer la topographie des représentations.

À l'inverse du cas nord-américain où l'idéal banlieusard, utopie non collectiviste basée sur la primauté de la propriété privée et de la famille individuelle constituée depuis la fin du XIX^e siècle, règne sur l'esprit des classes moyennes, la banlieue reste trop souvent

synonyme d'espace de résidence et de travail populaires, voire d'exclusion. Qu'aient toujours existé des banlieues aisées et diverses, que la résidence en périphérie soit le plus souvent une conquête ou un choix ne modifient qu'à la marge les représentations dominantes. Lieux de mémoire communs, territoires construits par des pratiques symboliques partagées et événements fusionnels sont quasi inexistantes : Paris constitue un exemple caricatural de perception dichotomique entre la ville-centre et les périphéries.

Histoire morcelée, représentations éclatées

Il s'agit donc de recenser et de mettre en relation les connaissances historiques existantes, en privilégiant les formes de partage du territoire francilien et en analysant, pour les dépasser, les frontières administratives et les représentations héritées. Si la mémoire est la part subjectivement fixée du passé, par les individus comme par les groupes sociaux, l'histoire fournit la charpente de la construction qui donne sens aux fragments subsistants. Il ne s'agit pas de fabriquer de façon volontariste une histoire commune, en réécrivant le passé pour lui faire célébrer une éternelle continuité de destin des habitants de l'Ile-de-France, mais de repenser les projets contemporains dans la moyenne durée de la constitution du territoire francilien moderne, les XIX^e et XX^e siècles. Et ainsi aboutir à une périodisation nouvelle de cette histoire commune, par l'élaboration d'une chronologie précise croisant les aspects multiples de ces histoires imbriquées. Il faut aussi changer d'échelles, comparer, replacer les phénomènes parisiens dans un cadre régional, national ou européen.

Projets communs

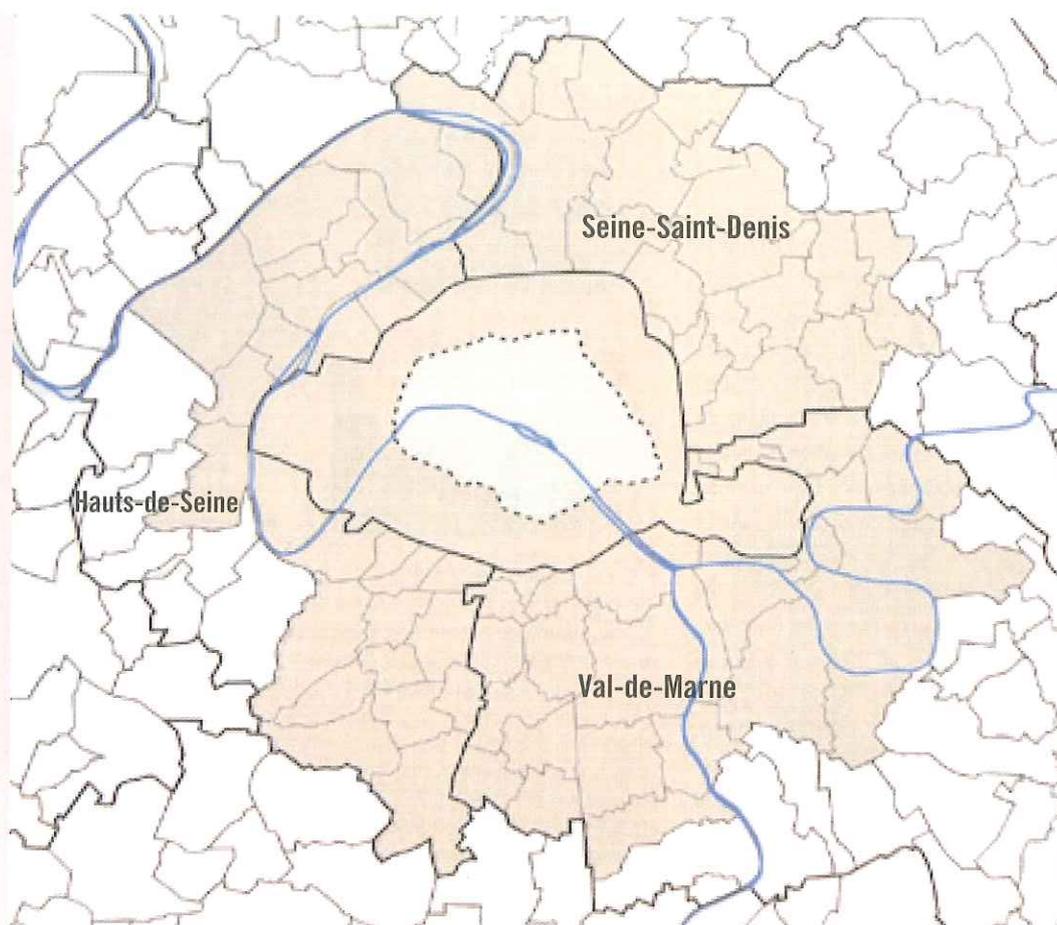
Cette réflexion sur les projets communs et les formes de partage du territoire entre la capitale et les périphéries n'est pas neuve. Il

est sans doute faux de dire qu'Hausmann n'a pensé que la ville et négligé la banlieue ; l'annexion de 1860 est précédée de projets visant à annexer toute la zone autour des fortifications, et l'urbanisation des nouveaux arrondissements se fait dans la continuité du remodellement du centre. La commission départementale d'extension, née en 1911, s'attaque au problème du devenir des territoires que libère l'arasement des fortifications. Le Conseil général de la Seine, où se côtoient élus parisiens et banlieusards, développe des projets régionaux et acquiert des réserves foncières. Avec Pierre Sudreau, le Commissariat à la construction et à l'urbanisme de la région parisienne, créé en 1955, tente de résoudre la crise du logement à l'échelle régionale. Le district de la région parisienne créé en 1961, a vocation à proposer une vision régionale de l'aménagement. Les syndicats intercommunaux de banlieue nés dans l'entre-deux-guerres, entraînent les élus à l'intercommunalité, avant la lettre. Faire l'inventaire de ces tentatives montrera sans doute que les projets les plus novateurs ont généralement des préalables.

Barrières et oublis

Il faut aussi réévaluer ce qui sépare Paris et les banlieues, les barrières matérielles successives comme les limites administratives. La construction des fortifications sous la Monarchie de Juillet témoigne d'un étrange archaïsme, alors que les métropoles européennes réfléchissent à la destruction de leurs barrières. La banlieue contemporaine naît de la construction des fortifications et de l'annexion de 1860, qui rejette l'industrialisation en périphérie. L'arasement des fortifications occupe tout le débat urbanistique de l'entre-deux-guerres, l'octroi reste un élément essentiel de la géographie de l'agglomération jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les HBM de briques construits sur la ceinture et les HLM du plan Lafay forment un « ring » de

histoire partagée



En orangé :
les limites du département de la Seine avant le découpage administratif de 1964 qui donne naissance aux Hauts-de-Seine, à la Seine-Saint-Denis et au Val-de-Marne. Au centre de Paris, en pointillés : les limites communales parisiennes avant l'annexion d'une partie des territoires des communes voisines, en 1860.

Source : *Trois siècles de cartographie en Ile-de-France, les cahiers de l'AURIF, Paris, décembre 1997, 268 pages*

logement social au cœur de l'agglomération. Le périphérique achève l'œuvre d'Hausmann en bouclant la ville et la Francilienne est la dernière enceinte qui structure l'émergence du périurbain. Les habitants ignorent tout des configurations politico-administratives qui précèdent la situation actuelle, elle aussi contingente. Que Paris n'ait pas eu de maire avant 1977 est aujourd'hui presque oublié. Le découpage concentrique en Seine et Seine-et-Oise, qui a modelé la géographie administrative durant près de deux siècles, est totalement ignoré et l'actuel découpage en huit départements est pensé comme éternel. Une géographie historique de ces frontières permettrait d'y voir plus clair et d'expliquer les per-

manences et les disparitions, ce qui se maintiendra et ce qui peut disparaître. Parce que leur histoire n'est pas faite, les décisions qui conduisent à l'éclatement de l'agglomération parisienne au XX^e siècle sont incomprises. On commence à peine à comprendre que Paris n'a pas été assassiné, ni livré entièrement à l'automobile. Les pavillons Loucheur des lotissements de l'entre-deux-guerres, banlieue populaire d'habitat individuel née avant la généralisation de l'automobile, commencent à être réévalués, après un demi-siècle de discrédit et d'ignorance. La genèse des grands ensembles n'est analysée qu'à l'aune de leur crise actuelle, et le formidable effort de construction et d'équipement

des Trente Glorieuses doit être analysé dans son contexte. Villes nouvelles et grands ensembles sont confondus par leurs difficultés similaires, et l'histoire seule permet de rappeler l'ambition des origines.

Faubourgs, fortifs, zone petite banlieue, Seine-banlieue et Seine-et-Oise, ces entités disparues constituent le palimpseste qu'est le territoire francilien, et la ville se construit en réinterprétant sans cesse les strates de son passé. Autant les mettre à jour, pour mesurer sereinement les possibilités du présent. ◆

Budapest et le désert hongrois

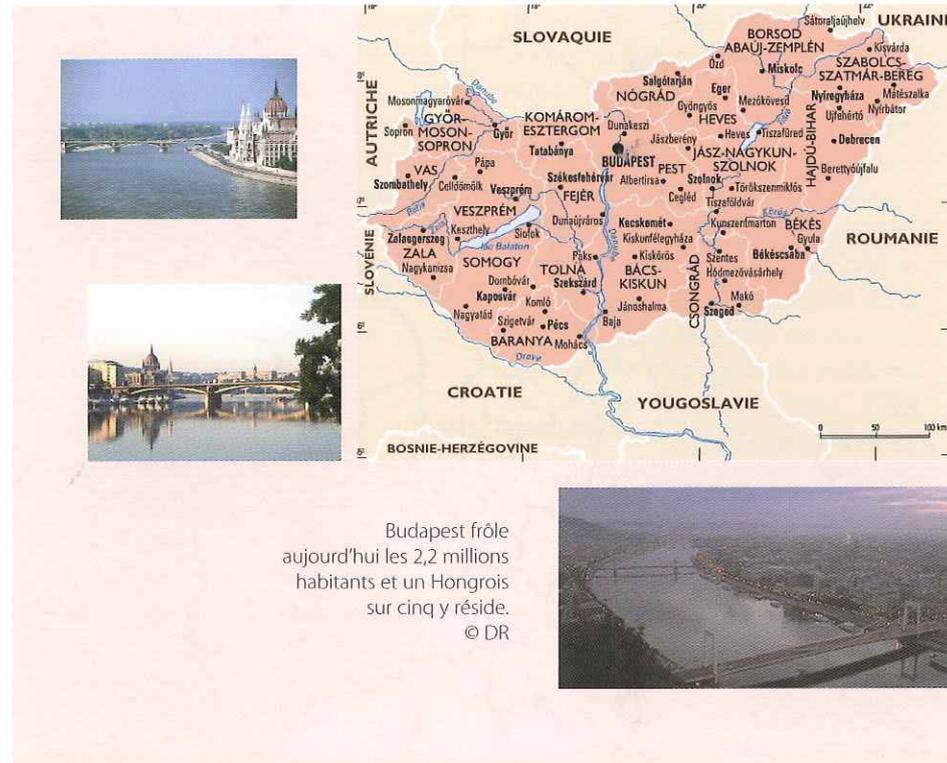
La paraphrase du fameux « Paris et le désert français » popularisé par le géographe Jean-François Gravier en 1947 est bien plus qu'un jeu de mots quand il s'agit de Budapest et de la Hongrie. Le déséquilibre entre la capitale et les villes de province offre de frappantes ressemblances avec la situation française.

→ Michel CARMONA est professeur de géographie et aménagement à l'université Paris IV Sorbonne.

Comme Paris, Budapest est d'abord le fruit d'une construction politique. En 1867, le compromis historique qui fait de l'Empire des Habsbourg une monarchie bicéphale dont l'une des deux têtes est hongroise, conduit à placer la deuxième capitale de l'Empire à Budapest. La population de la ville atteint alors 270 000 habitants. Celle-ci reçoit les attributs d'une capitale, un immense palais royal à l'autrichienne, un Parlement inspiré de Londres, des gares, des halles centrales ; les capitaux affluent, les banques, les sièges de grandes entreprises ; la population bondit à 733 000 habitants en 1900. Dès 1896, Budapest s'est dotée d'un métro, le premier d'Europe après celui de Londres. En 1912, la population de Budapest atteint 1 million d'habitants.

Pour les touristes, la Hongrie se résume souvent à Budapest

Le traité de Trianon, en 1920, réduit la superficie de la Hongrie de 325 000 km² à 93 000, et ramène la population de 18 à 10,3 millions. Mais Budapest frôle aujourd'hui les 2,2 millions habitants : un Hongrois sur 5 vit à Budapest. La deuxième ville du pays, Debrecen, avec 220 000 habitants, est 10 fois moins peuplée. Budapest a le seul aéroport international du pays, le seul centre d'affaires à l'échelle européenne. Dans la région de Budapest, 60 % des emplois sont



Budapest frôle aujourd'hui les 2,2 millions habitants et un Hongrois sur cinq y réside.
© DR

des emplois tertiaires, contre 21 % dans la région de province la mieux classée à cet égard, Győr-Sopron. Vue de l'extérieur, la Hongrie se résume à Budapest. Plus de la moitié des touristes étrangers venant en Hongrie ne visitent que Budapest.

De nouveaux pôles urbains aux portes de la capitale

Aux portes de Budapest, de nouveaux noyaux urbains se constituent. Szentendre, ex-destination de villégiature au bord du Danube à 40 kilomètres du centre-ville au

nord, a dépassé les 40 000 habitants. Erd, en position symétrique au sud, atteint déjà 70 000 habitants. Ces communes, qui témoignent de la croissance continue de la métropole au-delà de ses limites territoriales actuelles, seront-elles administrativement absorbées par Budapest ? Leurs maires, en tout cas, s'en inquiètent.

La Hongrie attend aujourd'hui de la France des conseils sur les orientations d'une politique efficace de rééquilibrage du territoire, la pratique d'une décentralisation raisonnée, les formes d'une intercommunalité solidaire. ♦

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DE LA DÉCENTRALISATION ET DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS, LES TERRITOIRES ET LES CITOYENS

SOUS-DIRECTION DE LA COOPÉRATION TERRITORIALE



Directeur de la publication : Pierre Mansat
pierre.mansat@mairie-paris.fr – Tél. : 01 42 76 68 91

Directeur : Bernard Landau

Rédactrice en chef : Pascale Thomas
pascale.thomas@mairie-paris.fr – Tél. : 01 42 76 74 87

Rédaction : Michel Carmona, Annie Fourcaut, Martine Liotard, Pascale Thomas

Réalisation : Anatome

anatome75@anatome.fr

Tirage : 6 000 exemplaires